

**PAGES**

**MANQUANTES**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

**SOMMAIRE** :—Le Pape et le Congrès de la Paix—Le Sacré Coeur et la victoire—Le cardinal Mercier et l'Irlande—Vêture au monastère du Précieux Sang—Une ordination à l'Île-à-la-Crosse—Incendie de la cathédrale de Chicoutimi—Feu M. l'abbé John Dutton—Indulgences attachées aux objets de piété—Le dernier décret du Saint-Office sur le spiritisme—Mgr Langevin et P.-E. Lamarche—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Lartigue—Les Soeurs Grises dans l'Extrême Nord du Canada—Conférences de "l'Union Canadienne"—Viatique—Eucharistie et sacerdoce—Bibliographie—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVIII

1 FÉVRIER 1919

No 3

## LE PAPE ET LE CONGRES DE LA PAIX

En réponse aux souhaits du Sacré Collège à l'occasion des fêtes de Noël, S. S. Benoît XV a prononcé un important discours, dont nous détachons la partie ayant trait au Congrès de la Paix, qui se tient présentement à Paris, au palais de Versailles.

C'est la cinquième fois que l'heureux retour des solennités de Noël rassemble autour de Nous la réunion choisie du Sacré Collège; mais c'est vraiment la première fois que Nous pouvons en accueillir avec joie les souhaits de fête.

L'esprit n'est plus contristé par les amertumes et les anxiétés d'une triste condition de choses qui contrastait par trop avec l'annonce de la paix et de l'amour, propre à cette chère solennité. Vous Nous avez de plus, monsieur le cardinal, avec l'élévation et l'opportunité de langage qui sont familières à vos lèvres, présenté, au nom du Sacré Collège, le souhait qui convient le plus aux jours actuels, et qui correspond surtout de la façon la plus complète, aux sentiments de Notre coeur.

Avec la plus vive satisfaction, en effet, Nous vous avons entendu formuler le voeu que puissent se multiplier chaque jour davantage les fruits de la paternité spirituelle qui Nous a été communiquée d'une façon toute spéciale par Dieu "in quo omnis paternitas in coelis et in terra nominatur" (Eph. III, 15), et qui veut imiter autant qu'il est possible, l'inépuisable charité de Dieu, et son incessante bienfaisance...

Cette paternité, qui fut Notre règle dans les conseils, dans les condamnations, dans les revendications, dans les bienfaits du passé, est toujours celle qui préside à Notre conduite dans l'heure présente. Oh! tan-

dis que Nous pressons sur Notre sein tous Nos fils, las enfin de combattre et de tuer, Notre pensée vole vers les grandes assises des peuples convoquées dans le noble but d'assurer la paix au monde. Et, dans l'ardent désir que Nous avons au coeur de voir conduire à un heureux résultat les tâches ardues confiées à l'illustre assemblée, Nous souhaitons que plane sur ses réunions l'esprit dont Nous sommes le gardien; bien plus, à cette très grave intention, Nous dédions toutes les aspirations et tout l'appui de Notre coeur paternel.

Mais, puisque toute grâce excellente et tout don parfait descendent du seul Père des lumières, Nous invoquerons l'assistance de cette lumière céleste, chaque jour, du haut de la colline du Vatican, sur le Congrès historique, tel Moïse qui, ayant gravi la montagne, priait pour son peuple, et tendait vers Dieu ses bras durant le temps fatal du combat. Le coeur élevé et les bras tendus vers la divine Majesté, ce chef antique guidait le peuple qu'il aimait vers des destinées victorieuses. Est-ce que Notre prière, à Nous, ne hâtera pas le plein midi de cette paix dont Nous saluons maintenant l'aube radieuse? Mais Nos bras, comme ceux de Moïse, sont las et chargés, et, dans le labeur surhumain, ils défailleraient s'ils n'étaient pas soutenus par les fils qui, dans l'économie de la divine Providence, sont comme le bâton sur lequel le Père s'appuie. C'est pourquoi, comme Aaron et Ur gravirent, eux aussi, la colline de Moïse, et comme ils soutinrent de chaque côté ses bras, "sustentabant manus eius ex utraque parte" (Exode, xvii, 12), de même, Nous avons commandé au peuple chrétien de venir à Notre secours, en disposant que, suivant les opportunités des divers lieux, des prières unanimes s'élèvent au ciel pour le plus grand des Congrès. A ces prières, suivant son indéfectible promesse sera présent et participera le Chef divin lui-même de l'Eglise, qui confèrera à leur succès cette même force que les mains des disciples assuraient aux bras tendus de Moïse.

La prière n'est pas d'ailleurs la seule forme sous laquelle Nous entendons exercer Notre paternité à l'heure présente. Nous y joignons Nos vœux pour la rapide réunion et pour la conclusion rapide du Congrès pacifique; Nous y joignons les souhaits par lesquels, non content de manifester Notre paternelle sympathie pour l'important événement, Nous exprimons encore l'espérance que les délibérations du Congrès comprennent non seulement le rétablissement de l'ordre, mais encore le renouvellement des sentiments d'humanité qui font qu'il est doux d'habiter avec des frères, et doux aussi de se sacrifier pour eux. Mais surtout, à la prière qui est, à l'heure présente, la forme éminente de Notre paternité, Nous joignons l'appui de Notre pouvoir parmi les fidèles, afin que, comme Nous avons partout des fidèles, partout aussi soit facilitée, par le ministère de Notre paternité, l'observation des décisions qui seront prises pour donner au monde une paix juste et durable.

## LE SACRE COEUR ET LA VICTOIRE

On savait depuis quelque temps que, ce jour-là--le 16 juillet 1918, un grand événement religieux avait eu lieu : mais les initiés n'en parlaient qu'à demi mot et on ne pouvait l'écrire. Le secret n'existe plus depuis que, du haut d'une chaire, à Chalon, le R. P. Perroy l'a révélé. C'est la consécration des armées alliées au Sacré Coeur de Jésus, faite par le généralissime, le 16 juillet, dans la petite église du grand quartier général, alors au château de Mombon, commune de Mormant (Seine-et-Marne).

"A genoux devant le Sacré Coeur, en lui consacrant les armées dont il avait Foch a demandé au Sacré Coeur, en lui consacrant les armées dont il avait la charge : premièrement, une victoire prompte et définitive;--et deuxièmement une paix glorieuse pour la France."

Il semble que le Sacré Coeur n'attendait plus que ce geste pour déchaîner la victoire de la France et de ses alliés.

Aveugle qui ne sait pas le voir.

Le Pèlerin.

## LE CARDINAL MERCIER ET L'IRLANDE

La revue *America*, de New York, a publié, dans sa livraison du 11 janvier, l'entre-filet suivant :

"Les Irlandais d'Irlande ont été consolés par une lettre du cardinal Mercier au cardinal Logue, dans laquelle le grand patriote belge dit :

"Il est inconcevable que les libres nations du monde, à la Conférence de la Paix, ne reconnaîtront pas le droit de l'Irlande à disposer d'elle-même et à être une nation. Votre pays, la plus fidèle et la plus vénérable fille de l'Eglise, mérite justice de l'humanité et doit sûrement recevoir justice.

"Le peuple irlandais constitue la plus pure et la plus vieille nationalité de l'Europe, et sa noble fidélité à sa foi et à sa nationalité est le plus glorieux exemple de l'histoire."

## VETURE AU MONASTERE DU PRECIEUX SANG

Le 21 janvier, fête de sainte Agnès, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé la première cérémonie de vêtiture au nouveau monastère du Précieux Sang à Saint-Boniface. La Rde Soeur Marie du Sacré Coeur, née Aurore Provencher et arrière-petite-nièce de Mgr Provencher, a revêtu le saint habit. Elle est originaire de Sainte-Monique, au diocèse de Nicolet.

Monseigneur a prononcé le sermon de circonstance.

## UNE ORDINATION A L'ILE-A-LA-CROSSE

Le 5 janvier S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, a conféré le sacerdoce au R. P. Joseph Dubeau, O. M. I., dans l'église de l'Île-à-la-Crosse, au milieu d'un grand concours de sauvages et de métis, venus de très loin pour la circonstance, les uns de distances de deux ou trois jours de marche. C'était la première fois que ces lointaines populations avaient l'avantage d'assister aux impressionnantes cérémonies d'une ordination sacerdotale. Monseigneur se servit de la crosse de bois de Mgr Grandin, O. M. I., sculptée par un frère convers et conservée à la mission comme un précieux souvenir.

Le lendemain, jour de l'Épiphanie, le nouveau prêtre célébra sa première messe dans l'église de l'Île-à-la-Crosse. Il avait été fait sous-diacre et diacre au Lac-la-Plonge les 21 et 22 décembre, en même temps que le Rév. Frère Martin Lajeunesse, O. M. I., et M. l'abbé Ovide Guy avaient reçu l'un les ordres mineurs et l'autre la tonsure.

Monseigneur s'est rendu jusqu'à la mission du Portage-la-Loche, à 150 milles de l'Île-à-la-Crosse. Le voyage s'est fait en traîne à chiens. Cette mission est sous la direction d'un jeune Oblat canadien-français, le R. P. J.-B. Ducharme.

\* \* \*

Pendant le séjour de Mgr Charlebois à la mission de l'Île-à-la-Crosse, il y eut aussi une cérémonie de profession religieuse. La Rde Soeur Marie-Cécile Nadeau, des Soeurs Grises de Montréal et originaire de Saint-Joseph, Man., y prononça ses derniers vœux. La Rde Mère Saint-Augustin, provinciale d'Edmonton, et la Rde Soeur Saint-Edmond, de Dunbow, étaient en visite dans la mission.

\* \* \*

L'épidémie d'influenza a fait beaucoup de ravages parmi les populations sauvages du Nord.

## INCENDIE DE LA CATHEDRALE DE CHICOUTIMI

La superbe cathédrale de Chicoutimi, reconstruite après la conflagration de 1912 et inaugurée solennellement le jour de Noël 1915, a été de nouveau la proie des flammes dans la soirée du 16 janvier. Tout l'intérieur en a été détruit; il n'en reste plus que les quatre murs. On attribue l'incendie à l'explosion d'une fournaise. On n'a rien pu sauver à l'intérieur, pas même les Saintes Espèces. Des tableaux précieux ont été détruits.

Nous joignons nos profondes sympathies à celles qui ont été adressées de toutes parts à S. G. Mgr l'Évêque de Chicoutimi et à son peuple si éprouvés.

## FEU M. L'ABBE JOHN DUTTON

Le diocèse de Winnipeg vient de faire une grande perte dans la personne de M. l'abbé John Dutton, curé d'office de la cathédrale Sainte-Marie. Il est décédé à Régina le 23 janvier. Il avait été appelé au chevet de son frère Georges, qui mourut victime de l'influenza vers la mi-janvier. Il contracta la maladie et en fut victime à son tour.

Né à Grundy Centre, Iowa, en 1888, le regretté défunt était venu au Canada, en 1907, avec sa famille qui s'était établie à Sintaluta, Sask. Il avait fait ses études classiques au collège de Saint-Boniface et sa théologie au séminaire de Rochester, N.-Y. Il avait aussi passé une année à l'école apostolique de Washington, dirigée par les Paulistes, et avait été ordonné prêtre dans la cathédrale de Régina par S. G. Mgr Mathieu, le 12 septembre 1915. Après son ordination, il alla exercer le ministère à Toronto et fut vicaire à la paroisse Sainte-Marie jusqu'à sa venue à Winnipeg, en décembre dernier.

Sa mort prématurée cause de profonds regrets. Sa grande affabilité lui attirait les coeurs. Il aurait pu rendre de grands services et aurait fait honneur à l'importante position qu'il occupait déjà, malgré son jeune âge.

Ses funérailles ont eu lieu à Régina, où demeure maintenant sa famille, le 25 janvier. Un autre service a été chanté à la cathédrale de Winnipeg le 28.

## INDULGENCES ATTACHEES AUX OBJETS DE PIETE

D'après le nouveau Droit canonique, les chapelets et autres objets enrichis d'indulgences les conservent indéfiniment; le canon 924 déclare qu'ils ne perdent les indulgences que s'ils sont détruits ou vendus. Ils les gardent donc s'ils sont prêtés, donnés ou reçus en héritage. On peut donc maintenant prêter son chapelet sans qu'il perde les indulgences; si on le donne, les indulgences sont acquises à la personne à qui on l'a donné.

Dans les chapelets, les grains seuls reçoivent les indulgences; on peut donc sans les perdre, renouveler la chaîne (et les autres accessoires) lors même que les grains auraient été mêlés dans la rupture. Congrég. des Ind., 10 juin 1839).—Dans les crucifix, l'indulgence est attachée à l'image du Christ et non à la croix, qui peut être changée. (Ind., 11 avril 1840.)

— Nous apprenons que le R. P. Naessens, O. M. I., qui a assisté le R. P. Nordmann, O. M. I., décédé le 1er janvier dernier à Dunbow, Alta., est à son tour très malade. L'épidémie a beaucoup éprouvé la chère Congrégation des Oblats. Jusqu'ici elle leur a enlevé, dans l'Ouest seul, six Pères et un Frère.

## LE DERNIER DECRET DU SAINT OFFICE SUR LE SPIRITISME

Les Acta Apostolicae Sedis du 1er juin 1917 ont publié une réponse du Saint-Office concernant la participation aux séances de spiritisme. En voici le texte :

“**Du spiritisme.** Mardi, 24 avril 1917. En assemblée plénière, tenue par les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux inquisiteurs généraux dans les matières de la foi et des mœurs, cette question a été proposée: “Est-il permis, en recourant ou non à un médium, en se servant “ou non de l’hypnotisme, d’assister à des entretiens ou à des manifestations “quelconques de spiritisme, offrissent-elles l’apparence de l’honnêteté ou “de la piété, soit en interrogeant des âmes ou des esprits, soit en écoutant “les réponses, soit en restant seulement spectateur, même en protestant “tacitement ou expressément qu’on ne veut avoir aucun rapport avec les “esprits mauvais.” Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères ont décidé qu’il fallait répondre: “Non, sur tous les points.” (Negative in omnibus.)

“Et le jeudi, 26 du même mois, S. S. Benoît XV a approuvé la solution des Eminentissimes Pères, sur le rapport qui lui en a été fait.

“Donné à Rome, au Saint-Office, 27 avril 1917.

Alloisius Castellano, S. R. et U. I. Notarius.

## MGR LANGEVIN ET P.-E. LAMARCHE

L’Action française de décembre nous a apporté un bel article sur Paul-Émile Lamarche, dû à la plume du R. P. Théophile Hudon, S. J., l’un de ses anciens professeurs. Nous tenons à en consigner un paragraphe, qui met fin à une légende, concernant une prétendue lettre de Mgr Langevin relative au débat scolaire du Keewatin en 1912.

Lamarche vota contre le ministère et de propos délibéré renonça aux avantages matériels que l’on faisait miroiter à ses yeux. Il y eut la bataille au grand jour, mais il y eut aussi la lutte sourde dans les coulisses: que de démarches, que de contestations dans l’ombre. Lamarche, discutant serré, résistait des nuits entières aux arguties subtiles de ses chefs. On lui disait entre autres choses, que Mgr Langevin avait écrit une lettre approuvant l’attitude du ministère. Lamarche exigeait qu’on lui montrât la fameuse épître, ce qu’on lui refusa. Quand, un peu plus tard, il se rendit à Winnipeg, dans une entrevue avec l’intrépide archevêque de Saint-Boniface, il demanda s’il était vrai que lui, Mgr Langevin, avait écrit une lettre dont il lui donna la teneur. Mgr Langevin nia catégoriquement, puis loua avec effusion, sans réserve, le courage du jeune député; dans un geste émouvant, il prit Lamarche dans ses bras et le serra sur son coeur: c’était l’accolade des preux: tout était perdu fors l’honneur.

## LETTRES DE MGR PROVENCHER A MGR LARTIGUE

Saint-Boniface, 25 octobre, 1834.

Monseigneur,

Je ne laisserai pas partir l'express de la Compagnie (de la Baie d'Hudson) sans donner signe de vie à Montréal. Je n'écris qu'à Votre Grandeur. J'ai écrit à Monseigneur de Québec à la fin de septembre par un canot, qui aura probablement eu de la difficulté à se rendre. Un autre, parti plus tard, aura été, je crains, arrêté par les glaces; je n'ai pas écrit par lui. Ces lettres-ci passent par la rivière St-Pierre.

Il n'y a rien eu d'extraordinaire depuis mes dernières lettres. Nous avons eu une fort bonne récolte: ce qui donnera à manger à nos pauvres gens; ils ont toujours assez d'autres privations.

M. Poiré est encore dans la prairie avec les chasseurs; il reviendra au commencement de novembre; c'est le second tour de chasse. M. Thibault est seul avec moi. M. Belcourt est à son poste, où il passera l'hiver, quoiqu'il y ait peu de sauvages résidant. Il est plein d'espérance pour le futur; en attendant les progrès sont petits. Il paraît pourtant gagner du terrain. Les ministres cherchent aussi à endoctriner les sauvages; ils les attirent par l'appât des dons; ils ont des écoles pour eux; ils leur montrent à lire en Anglais. M. Belcourt fait aussi l'école, mais dans leur langue: c'est peut-être une entreprise qui ne pourra pas avoir de suite. Il n'aura pas toujours le temps de faire l'école, il n'aura pas aisément des maîtres, et encore plus difficilement des livres qu'il lui faudra écrire à la main. Il doit travailler au dictionnaire, dont le besoin est urgent pour les autres prêtres, qui commencent à parler. On va lentement, quand il faut chercher les mots dans la tête des autres.

Ayez donc la bonté de dire à M. Bourget que la Compagnie ne faisant pas monter de voyageur l'an prochain, il ne pourra avoir que le passage d'une cassette. En ce cas il faudra mettre de côté bien des demandes. Qu'il envoie du cé, 10 ou 12 divres de tabac en poudre, 2 livres de pierre bleue, une paire de bottes pour M. Thibault, si elles viennent de Québec; qu'il mette de côté les chapeaux, les dictionnaires, et qu'il envoie ce qu'il aura de plus utile; une autre année le reste viendra. Je ne me rappelle pas si j'ai demandé des livres pour les écoles; si oui, qu'il les laisse. Qu'il ne fasse pas sa pièce trop pesante de peur qu'elle ne soit refusée ou maltraitée en route.

Mon église a peu avancé depuis le départ des maçons. J'ai de la difficulté à avoir de la pierre et à la transporter. Quand l'ouvrage ne marche pas, je ne dépense rien. La dépense est grande; je n'ai pas assez pour finir. Je n'ai pas que cette bâtisse en chantier.

On voudrait que j'aille en Europe, l'an prochain, par la Baie d'Hudson; j'ai déjà le passage gratis pour aller par cette voie et revenir par

Montréal. Il faudrait deux ans pour ce voyage, car si je pars j'irai à Rome; le but sera de collecter pour achever mes établissements, etc.

Je ne suis pas décidé; le voyage en lui-même ne me sourit pas. L'espérance de trouver moyen de faire plus de bien pourrait seule me déterminer. J'en ai dit un mot à l'évêque de Québec dans ma dernière lettre. Peut-être qu'un missionnaire venu du bout du monde pourrait exciter la charité des bonnes âmes. Demandez à Dieu qu'il m'éclaire. M. Belcourt, en ce cas, attendrait mon retour. Ecouragez-le donc à rester, l'engageant en même temps à parler en public aux sauvages. Je le crois trop occupé de leur temporel, comme de les bâtir, nourrir en partie, etc. Les ministres font cela, et ils n'en gagnent pas plus leur confiance; ils sont riches, et la mission est au bout. Je tiens toujours à ne pas commencer ce que l'on ne prévoit pas pouvoir continuer avec de semblables gens. Je le crois parti sur un plan trop dispendieux. Je n'approuve pas en tout sa marche; je laisse faire pour ne pas le décourager. Priez Dieu pour la conversion des pauvres infidèles.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N., Ev. de Juliopolis.

P. S. Ce billet est pour M. Bourget; il est argent de la mission et n'a point cours ici.

\* \* \*

Saint-Boniface, 5 juin 1835.

Monseigneur,

Votre lettre du 9 avril dernier est arrivée ici le 1er mai; elle n'a pas languï sur la route. Le gouverneur doit partir d'ici le 10 du courant pour le Canada; le canot qui le mène ne va que jusqu'à Michilimakinac et revient. Le gouverneur doit aller visiter les postes du roi et autres dans ces parages et se rendre à Londres par Halifax. Il ne vous verra probablement pas, quoiqu'il vous estime beaucoup et aime à vous faire une visite. Il passe par Montréal et je présume que vous serez alors en visite pastorale.

Je vous remercie de tout le détail de votre lettre; elle m'est d'autant plus chère qu'elle est la seule épiscopale cette année. La non réception de celle de Monseigneur de Québec me désappointe joliment, surtout étant comme je suis sur le point de quitter mon poste pour au moins deux ans. Les Messieurs arrivés par le canot m'ont dit que M. Keith enverra les autres lettres au Sault-Ste-Marie; de là le canot qui conduit le gouverneur, les apportera ici, mais je serai alors parti. Je les rencontrerai peut-être, car je vais passer par le Canada. Je partirai dans quinze jours ou trois semaines. La Compagnie, qui est au fait d'une partie de mes vues dans ce voyage, le favorise de tout son pouvoir. J'ai eu passage à mon choix; j'ai préféré la route de mon pays, quoique plus coûteuse; je pourrai peut-être rendre plus de services à vous et à d'autres, en voyant les personnes avant mon départ. Si Dieu, qui se sert de toutes sortes d'instruments

pour procurer sa gloire, daignait se servir de moi pour rendre quelques services à la religion, à la paix de mon pays, je m'estimerais trop heureux. Mais que suis-je, moi, le dernier de mon pays?

Vous connaissez déjà mes vues dans ce voyage. Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, il m'en est revenu une autre qui me semble pressante et que je crains de voir mal accueillie en Canada. C'est l'établissement d'une mission derrière la montagne de roches, (1) en faveur des sauvages que trois ministres, méthodistes et anglican, travaillent déjà en tous sens. De plus il y a là une colonie naissante, dont j'ai déjà reçu deux requêtes demandant des prêtres. Je leur envoie une réponse cette année, les encourageant à persévérer et les assurant de tous mes efforts pour leur envoyer du secours. Ce territoire est hors de ma juridiction, et, je pense, hors aussi de celle de l'évêque de Québec; il faut aller à Rome pour le plus sûr. La Compagnie promet passages, logements, pension, etc., tant qu'il plaira aux envoyés d'en profiter. Ce sont des protestants, qui ont poussé ces pauvres gens à demander du secours; ils sont Canadiens et d'anciens engagés; c'est un beau pays où la Compagnie a le dessein de faire une colonie; une partie est réclamé par les Etats-Unis et l'Angleterre. La Compagnie aimerait mieux des missionnaires Canadiens. Le gouvernement, qui est bien et juge bien, a une grande idée du clergé du Canada; c'est véritablement un beau bataillon. Comment verra-t-on cela à Québec? Il faudrait là M. Mailloux pour mettre à la tête. M. Thibault est prêt à aller avec lui, mais il en faudrait un autre à sa place, et il sait passablement la langue du pays. C'est lui qui va rester desservant et conduisant le temporel, et même le spirituel à Saint-Boniface. Il est le plus jeune, mais capable et de bonne volonté. D'ailleurs il est impossible de déranger les autres, que leur ministère retient en d'autres lieux.

Tous mes prêtres se portent bien et travaillent à avancer la vigne du Seigneur. M. Belcourt paraît avoir plus d'espérance que jamais; bon nombre de sauvages se sont rendus à son poste et ont semé des patates et du blé d'inde et sont disposés à se laisser instruire; il a formé un petit noyau l'été dernier. Il va bâtir une chapelle, dont le bois est prêt. Mon église avancera encore cette année, on rasera tout proche le quarré. Il restera les pignons, les tours et la sacristie qui n'est pas commencée. La Compagnie a voté hier dans le Conseil, qui se tient ici, 100 louis pour aider à la finir; en même temps elle a ajouté 50 louis aux 50 que je reçois depuis 1825, outre les douceurs, thé, etc., et ce dernier don annuellement. J'aurai passage l'an prochain pour deux cassettes par Montréal et par la Baie pour autant que je voudrai.

Je vais écrire à Monseigneur de Québec, dont je n'ai rien reçu qu'une petite lettre de cas et rubriques. Je n'écrirai pas à d'autres, je serai lettre moi-même. Je vous prie de me rappeler au souvenir de M.

(1) Les Montagnes Rocheuses.

le grand vicaire Tabeau et des autres. Nous avons eu un hiver court et pas bien froid. La neige était toute fondue à la fin de mars. Nous avons eu des revers en avril et mai; maintenant le temps est trop sec.

J'ai demandé à Dieu en avril de diriger les plumes en Canada au sujet de mon voyage; vous m'encouragez, je pars. Je présume que les autres ne disent pas le contraire. Il me semble que la curiosité n'y est pour rien. Si l'on m'avait découragé, comme, je vous avoue, je m'y attendais, j'y aurais renoncé. Tout paraît se présenter à point. J'ose espérer que Dieu le veut. J'ai eu une attaque de gravelle le quatrième dimanche après Pâques. Priez Dieu et intéressez les bonnes âmes à la réussite de mes projets.

J'ai l'honneur d'être, etc.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

P. S. Je vous demande silence sur les noms de MM. Mailloux et Thibault, dont je vous parle dans cette lettre.

## LES SOEURS GRISES

### dans l'Extrême Nord du Canada

Par le R. P. Duchaussois, Oblat de Marie-Immaculée (1)

II

LES SOEURS GRISES A LA MISSION PROVIDENCE

Le couvent, rebâti par Mgr Grouard, en 1899, vient d'être achevé, vaste et beau, par Mgr Breynat. Sa chapelle neuve, ravissante de proportions et de clarté, a entendu, le 29 août 1917, chanter le Te Deum jubilaire...

A saint Joseph de donner toujours le poisson du Grand Lac et les "patates" du bon vieux jardin... Joyeusement toutes les religieuses sont entrées dans un nouveau demi-siècle de labeur apostolique. Chrétieusement elles abandonnent aises, douceurs, plaisirs d'ici-bas à la réserve divine des sacrifices, où se puise la rédemption des âmes.

\* \* \*

Des six fondatrices du couvent Providence, deux vivent encore et ont célébré, le 29 août 1917, le jubilé de ses débuts; mais elles ont quitté depuis longtemps les sauvages terres arctiques pour revenir dans les parages civilisés: ce sont la Rév. Mère Ward (aujourd'hui provinciale à Boston) et la "petite Soeur" Domithilde ("auxiliaire" à Saint-Albert).

Des quatre défuntés, deux avaient été également rappelées par la Supérieure générale et sont pieusement décédées à la Maison-Mère: Soeur Michel (en 1909) et Soeur Lapointe (en 1911). Des deux ensevelies sur l'âpre champ apostolique du Nord-Ouest Soeur Brunelle avait dû quitter,

(1) Voir Les Cloches, pages 5 et 24.

en 1893, son premier poste pour remonter à Athabaska et c'est là qu'elle rendit le dernier soupir, en 1908. Seule, Soeur Michon eut la consolation de demeurer jusqu'au bout dans la maison dont nous venons d'esquisser l'héroïque histoire.

\* \* \*

Lorsque sonna pour cette vénérable doyenne des religieuses du Mackenzie l'heure de l'éternelle récompense (23 octobre 1896), elle était dans sa trentième année d'existence hyperboréenne, existence toute de dévouement, de sacrifices et de privations dont le simple détail suivant donnera un peu l'idée. Réduite en fait de nourriture à l'insipide et grossière alimentation des pauvres indigènes, Soeur Michon n'avait plus, depuis trente ans, jamais eu l'occasion de boire une goutte de vin ou de manger une bouchée de pain. Le divin Maître s'était plu à exaucer pleinement son voeu de vivre et de mourir au milieu de ses chers sauvages.

"Sa mort a été douce comme sa vie, lisons-nous dans sa notice funèbre. Elle s'en est allée sans secousse, sans une minute d'agonie, la physiologie reposée, comme dans un sommeil... Ouvrière de la première heure dans nos missions de l'Extrême-Nord, la dernière restée du groupe des fondatrices du couvent de Notre-Dame de la Providence, elle est tombée au champ d'honneur, dans toute la fleur de la plus parfaite obéissance et de la plus filiale conformité à la sainte volonté de Dieu, laissant notre communauté embaumée du parfum de ses vertus religieuses... Sur ses restes bénis, nous irons prier souvent, reprendre courage parfois, et toujours nous attacher plus fortement à notre vocation..."

\* \* \*

Lorsque la Mère Ward alla visiter ses remplaçantes du Mackenzie, en 1906, le bonheur de ses anciens de Providence, devenus grands, et échelonnés sur son parcours, ne se contenait plus. Les petits enfants venaient regarder de leurs grands yeux aimants et saluer de leurs mains caressantes la mère de leurs mères, leur "grand'maman".

Mais sa plus grande joie vint d'autre source. Ce fut de pouvoir consigner dans son rapport cet éloge sans réserve:

"Partout, c'est le même zèle pour faire connaître, aimer et bénir le bon Dieu aux enfants; c'est la même charité auprès des orphelins, des vieillards et des délaissés; c'est le même dévouement, la même abnégation auprès des malades; c'est la même générosité dans l'acceptation des sacrifices multiples, résultant de l'éloignement et de l'isolement dans lesquels l'obéissance a placé ces ouvrières, pour accomplir leur apostolat de charité et d'amour. Partout, en un mot, se reconnaît le cachet de notre sainte fondatrice."

(A suivre).

--- A sa séance du 13 janvier, le conseil de ville de Saint-Boniface a voté une allocation de \$500 à l'hospice Taché, de \$200 à l'asile des Vieillards et de \$100 à l'orphelinat Saint-Joseph.

## CONFÉRENCES DE "L'UNION CANADIENNE"

"L'Union Canadienne" de Saint-Boniface a repris dimanche soir, le 26 janvier, la série de ses conférences publiques si goûtées de la population de la ville. S. G. Mgr l'Archevêque a donné la première conférence de la nouvelle série. Sa Grandeur a parlé de la langue française au Canada, de ses droits historiques et constitutionnels, de la nature de notre parler, à la pureté duquel nombre de Français venus au pays ont rendu de si beaux témoignages, et qui est infiniment supérieur à l'argot parisien.

M. le docteur Laurendeau, président du comité littéraire, a évoqué le souvenir de MM. Alexandre Beauré et Zotique Bertrand, deux des membres de "l'Union" emportés par l'épidémie de l'automne dernier.

M. Noël Bernier, appelé à remercier le conférencier, l'a fait avec un rare bonheur.

Un chœur d'artistes a exécuté de remarquables chants.

La prochaine conférence aura lieu le 9 février et sera donnée par l'honorable Juge L.-A. Prud'homme.

## VIATIQUE

Un malade peut-il recevoir le saint Viatique avant de subir une opération, vu qu'il est toujours possible qu'il se produise quelque complication grave prévue ou imprévue après l'opération et que les vomissements, qui sont la suite ordinaire de l'usage des anesthésiques, empêche de communier alors?

Un malade doit recevoir, et un prêtre, qui en a la charge, doit donner le Viatique, lorsqu'il y a danger probable de mort, au jugement fondé de personnes sérieuses, même autres que le médecin. Ce danger probable peut exister plusieurs jours avant que se produise l'article de la mort, conséquence de la maladie, ou d'une autre cause. Il ne faut pas confondre le cas de danger probable de mort pour le Viatique avec le cas de danger probable de mort pour l'Extrême-Onction. Dans ce dernier cas, il faut que le danger provienne de la maladie, ou du grand âge qui est une maladie. Au contraire, pour le Viatique, il suffit d'une probabilité de mort produite par une cause quelconque. C'est ainsi qu'avant une traversée périlleuse, un combat meurtrier, on peut et l'on doit recevoir le Viatique, mais l'on ne peut pas recevoir l'Extrême-Onction, parce que, s'il y a danger probable et même très probable de mort, il n'y a pas de maladie.

Un malade qui doit subir une opération qui offre un danger probable de mort, avec probabilité qu'il ne pourra pas recevoir le Viatique après l'opération, doit le recevoir avant l'opération. A la vérité, presque tous les bons catholiques se font un devoir de communier avant une opération sérieuse, malgré l'affirmation du médecin qu'elle ne présente aucun danger, et ils font bien. Mais lorsque l'opération présente un danger probable

de mort, il y a alors lieu de communiquer en Viatique, c'est-à-dire avec la formule *Accipe* et, au besoin, sans être à jeun.

Par ce qui précède, il est évident qu'il ne faut pas tenir compte d'un danger possible ou d'une complication possible, de vomissements possibles, mais qu'il faut une probabilité que ces effets se produiront pour qu'on doive recevoir ou administrer le Viatique.

Semaine Religieuse de Montréal.

J. S.

## EUCHARISTE ET SACERDOCE

La pensée d'indiquer la sainte Eucharistie comme le moyen suprême du recrutement du sacerdoce est excellente. Il n'est pas d'enfant chrétien, en route vers le sacerdoce, qui ne vienne du tabernacle pour aller à l'autel.

C'est le Saint Sacrement qui attire les âmes jeunes et ferventes, comme c'est pour lui surtout que le prêtre est consacré. Nous verrons certainement les vocations jaillir abondantes de cette source féconde: la communion fréquente, dès le jeune âge suivant les directions de l'Eglise, l'Eucharistie aimée et recherchée, Jésus-Hostie créant dans les âmes ce mouvement généreux, "Hostia pro Hostia!" L'Hostie se donne à moi, je me donne à elle.

Mgr de la Porte,  
évêque du Mans.

## BBLIOGRAPHIE

—Notes pratiques sur le choix d'un état de vie par le R. P. J.-Iv. d'Orsonnens, S. J.—En vente à la Maison Saint-Joseph, Sault-au-Récollet, 10 sous l'exemplaire. \$1.00 la douzaine. Port en plus.

Voilà un petit livre précieux pour la jeunesse. Il lui enseignera comment procéder dans le choix important d'un état de vie. Appuyé sur la plus pure doctrine théologique, il met à la portée de tous la connaissance des différents états de vie, dans leur ordre hiérarchique: le monde et la vie religieuse, et entre ces deux états le clergé séculier. Il indique avec une grande justesse les avantages et les désavantages de chacun. Il peut aussi rendre de précieux services aux prêtres appelés à donner des conseils sur le choix d'un état de vie. Mgr l'Archevêque de Montréal en a fait l'éloge suivant :

"Je recommande cet excellent opuscule à la jeunesse. Les directeurs d'âmes le liront aussi avec profit. C'est une oeuvre bonne et utile dont je remercie sincèrement l'auteur."

—Le Sang Français par M. A.-H. de Trémaudan, avocat et rédacteur à "La Libre Parole" de Winnipeg. Un fort volume. \$1.50 franco.

Ce volume contient une série de conférences et de discours qui méritaient d'être conservés. Prononcés ces dernières années, au cours de nos luttes pour la défense de la langue française, ces conférences et ces dis-

cours revêtent une actualité qui durera aussi longtemps que ces luttes elles-mêmes. On y trouve, mises en une vive lumière, les bases historiques et constitutionnelles sur lesquelles reposent nos droits. Les faits et gestes de notre glorieuse histoire y sont rappelés à propos, et l'auteur en dégage avec force de précieux arguments.

Le R. P. A.-G. Morice, O. M. I., a écrit pour ce volume une longue et solide introduction, dans laquelle il revendique énergiquement les droits du **Sang Français**.

— **Les Chosses qui s'en vont**... Causettes canadiennes par le Frère Gilles, O. F. M. Edition de "La Tempeérance", 964 ouest, rue Dorchester, Montréal. 25 sous; par la poste, 30.

Sans posséder le fini et le coloris du "Chez nous" de M. A. Rivard, ni l'abondante variété des "Rapailages" de M. l'abbé Groulx, l'auteur a récolté à pleines brassées, les mots, les impressions d'autrefois, les "Chosses qui s'en vont", pour les encadrer dans des récits charmants où l'amour du pays et de la terre déborde. L'auteur y étudie tour à tour le rouet, le métier, la laiterie, les moulins-à-vents, le fléau et le crible, les moulins-à-farine, les foins à la petite faux, le brayage, les corvées, les clôtures de pieux: autant de "chosses qui s'en vont" des moeurs canadiennes et dont il faut remercier le délicieux conteur d'avoir fixé le souvenir.

## UNE PREDICTION DE PIE X SUR LA FRANCE

Pie X, presque à la veille de l'ouragan de fer, de feu, de sang, de ruines, déchainé sur le monde par l'horrible Allemagne, exactement en octobre 1913, ouvrait ainsi son âme au R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, et semblait prophétiser :

"Je ne sais trop en quoi consistera cette affreuse tempête, cette guerre épouvantable (en italien, "questo guerrone") qui menace le monde et qui doit survenir ces années-ci; mais, tout en vous disant que la France aura à souffrir avec l'Eglise, je puis vous affirmer que l'Eglise en sortira merveilleusement plus belle, et que la France victorieuse sera un des agents les plus efficaces de son magnifique triomphe."

A la veille de la guerre, en 1914, le saint Pape faisait au cardinal Merry del Val, son secrétaire d'Etat, des confidences analogues.

Le Pèlerin.

## R. I. P.

— S. G. Mgr A.-A. Blais, évêque de Rimouski, décédé le 23 janvier.

— Rde Soeur Lamothe, née Exérine Painchaud, des Soeurs Grises de Montréal, décédée à la maison provinciale de Saint-Boniface.

— Rde Soeur Saint-Octave, née Laura Gosselin, des Soeurs Grises de Montréal, décédée à Fort Frances, Ont.

— M. J.-D. Brisson décédé à Whitemouth.